

FICHE PROGRAMME

ATEX (atmosphères explosibles)

Donner aux opérateurs qui travaillent en zone ATEX ou à proximité les bons réflexes pour ne jamais créer la source d'inflammation.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
6h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Français écrit et parlé	Attestation sensibilisation ATEX

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Mesurer l'impact de la réglementation ATEX sur l'organisation du site
- 2 Comprendre les mécanismes d'inflammation et d'explosion
- 3 Identifier les zones ATEX, leur signalisation et le marquage des matériels
- 4 Préparer une intervention : plan de prévention, permis de feu, autorisation
- 5 Adapter son comportement, son outillage et ses EPI en zone ATEX
- 6 Donner l'alerte et appliquer les procédures de secours

Public concerné

Opérateurs intervenant en zone ATEX ou à proximité sans intervenir sur les équipements eux-mêmes : manutention, nettoyage, peinture, maintenance, contrôle. Chimie, pharmacie, agroalimentaire (silos), métallurgie, carburants, bois, déchets.

Prérequis : Maîtrise du français écrit et parlé. Aucune connaissance technique préalable.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Directive 1999/92/CE (protection des travailleurs exposés aux ATEX)
- Directive 2014/34/UE (appareils destinés aux ATEX)
- Code du travail, art. R4227-42 à R4227-54 (prévention des explosions)
- Décrets n° 2002-1553 et 2002-1554 du 24 décembre 2002
- Arrêtés du 8 juillet 2003 (protection des travailleurs, signalisation des zones)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

L'employeur doit former les salariés exposés et évaluer les zones ATEX (art. R4227-42 et s.).

Prévenir la catastrophe

Une étincelle, un outil inadapté, un téléphone : les causes d'explosion sont souvent banales.

Fiabiliser les chantiers

Des intervenants qui lisent le zonage et respectent les permis sécurisent l'exploitation.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

40 % de théorie, 60 % de pratique : études de cas, manipulation d'outillage et de détecteurs, puis visite de la zone ATEX de votre site (avec votre accord).

Théorie 40 %

Pratique 60 %

01 Contexte réglementaire

- Directives européennes et transposition en droit français.
- Conséquences sur l'organisation de l'entreprise.

02 Inflammation et explosion

- Triangle et hexagone de l'explosion ; plage d'explosivité (LIE, LSE).
- Effets d'une explosion ; moyens de propagation.
- Évaluation du risque ; zonage gaz (0, 1, 2) et poussières (20, 21, 22).

03 Prévention et protection

- Plan de prévention, autorisation de travail, permis de feu.
- Panneaux ATEX, marquage « Ex » et conformité des matériels.
- Outillage anti-étincelles, électricité statique, mises à la terre.
- EPI adaptés ; détecteurs 4 gaz ; véhicules et téléphones en zone.

04 Alerte, secours et pratique

- Conduite à tenir en cas d'incident, alerte et évacuation.
- Visite de la zone ATEX du site : zonage, marquage, signalétique.
- Synthèse et pistes d'amélioration avec les stagiaires.

MÉTHODES & MOYENS

- Exposés illustrés et vidéos d'accidents
- Études de cas sur des exemples industriels
- Outillage ATEX et détecteur 4 gaz
- Visite commentée de votre zone ATEX (sous accord)
- Support pédagogique remis aux participants

ÉVALUATION

- Évaluation continue et étude de cas
- Quiz de validation des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation professionnelle de sensibilisation au risque ATEX remise aux participants ayant suivi la formation avec succès.

INTERVENANTS

Anciens sapeurs-pompiers de Paris spécialisés en maîtrise du feu et en risques ATEX.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Réfèrent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr